

Monsieur le Président,

Permettez-moi tout d'abord de saluer l'ensemble des orateurs. Vos éclairages nous permettent de compléter les informations recueillies lors de notre mission au Mali et au Burkina Faso au mois de mars. Je remercie également le Secrétaire général pour son rapport.

Monsieur le Président,

En 2014, la Mauritanie, le Mali, le Burkina Faso, le Niger et le Tchad ont décidé d'unir leurs forces pour affronter des défis communs. Cinq ans plus tard, cette initiative inédite reste plus que jamais pertinente. La Belgique est favorable à ce que la Force Conjointe du G5-Sahel bénéficie d'un mandat sous Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Par ailleurs, la Force doit pouvoir compter sur un financement adéquat et pérenne. C'est pourquoi nous sommes également favorables, moyennant des conditions bien définies, à ce que la Force soit financée sur contributions obligatoires des Nations Unies.

Entretemps, mon pays soutient l'opérationnalisation de la Force Conjointe : à travers l'Union européenne, bien sûr, mais aussi à titre bilatéral. Dès l'année dernière, la Belgique a versé 1 million d'Euros pour que la MINUSMA puisse appuyer logistiquement la Force Conjointe. La Belgique soutient

également le Collège de Défense du G5-Sahel, auquel elle met à disposition des formateurs. Au Burkina Faso, au Mali et au Niger, des militaires belges dispensent des formations à leurs camarades sahéliens. Je voudrais souligner ce point : le succès d'une coopération sécuritaire régionale dépend en grande partie de l'existence d'armées nationales solides. A cet égard, dans le cadre du Mali, nous appuyons l'appel du Secrétaire général à conduire une réforme globale du secteur de la sécurité.

Ces derniers mois, la Force Conjointe a connu deux évolutions positives que nous devons saluer : d'abord, la relance en janvier des opérations de la Force. Ensuite, la mise en place progressive du Cadre de Conformité en matière de droits de l'Homme et du droit international humanitaire.

Nous encourageons ardemment les Etats du G5-Sahel à poursuivre leurs efforts sur ces deux voies.

Certes, certains équipements promis à la Force n'ont pas encore été livrés, ce qui a un impact sur la planification des opérations. Mais d'autres moyens existent et ils peuvent être utilisés dès à présent. La poursuite de la mise en place du Cadre de Conformité en matière de droits de l'Homme, le développement de la composante police, le fonctionnement du Secrétariat Permanent ou du Comité de Défense et de Sécurité, l'actualisation du concept d'opérations ou la mise en place d'un mécanisme de coordination de l'appui international tel le Groupe de Suivi sont des exemples de domaines où le G5-Sahel peut amplement poursuivre son opérationnalisation avec les moyens déjà à disposition.

Monsieur le Président,

La Belgique est profondément préoccupée par la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire au Sahel.

Comme dans toute crise, la solution y est avant tout politique et les actions à prendre sont multiples.

Une réponse ferme sur le plan sécuritaire est bien sûr indispensable, en démantelant les réseaux terroristes, en asséchant leurs sources de financement et en contrecarrant leur narratif mortifère.

Mais les aspirations profondes de la population et des différentes communautés méritent également d'être entendues, afin d'éviter des situations de basculement dans la violence. Il n'y a pas de recette miracle, mais toute une palette de mesures à amplifier en matière de gouvernance, d'Etat de droit, de lutte contre la corruption et contre l'impunité, de respect des droits de l'Homme, de combat contre toute forme de stigmatisation de certains groupes ethniques ou de certaines communautés, de fourniture de services de base ou encore d'adaptation aux changements climatiques.

A ce titre, il est essentiel de faire toute la lumière sur les événements de Boulikessi, et d'en tirer toutes les conséquences sur le plan judiciaire.

Quant à la situation au Burkina Faso, la Belgique suit avec attention les efforts entrepris par le Secrétaire général pour adapter l'appui de l'ONU.

Monsieur le Président,

La Belgique soutient l'arrangement tripartite entre le G5-Sahel, l'Union européenne et les Nations Unies. Nous déplorons la sous-utilisation des moyens, due à l'absence d'opérations mais aussi au cadre trop restrictif de la conditionnalité imposée à la MINUSMA. Pour faire écho au plaidoyer entendu lors de la mission de notre Conseil sur place, la Belgique plaide pour

adapter de façon pragmatique l'appui de la MINUSMA à la Force Conjointe :  
les ennemis de la paix ne connaissent pas de frontières.

Je vous remercie.